

La montée au Mur des fédérés le 3 juin 2023

e 150° anniversaire de la Commune a amplifié l'intérêt pour cette période de l'histoire tant en France qu'à l'étranger. De nombreuses associations ont accepté de préparer avec nous cet événement traditionnel qui se déroule depuis 1880. Nous avons su travailler ensemble et avons toutes et tous souhaité perpétuer cette nouvelle habitude pour la traditionnelle montée au Mur avec nos partenaires.

Nos gouvernants n'ont aucune considération pour les travailleuses et travailleurs qui font vivre le pays dans des conditions indignes : salaires qui ne permettent pas de vivre décemment, horaires de travail insupportables. Nombreux sont celles et ceux qui ont des amplitudes horaires délirantes. Ils commencent tôt le matin, ont de longues plages de repos dans la journée, et finissent très tard.

Dans le même temps les entreprises licencient leur personnel pour amasser encore un peu plus de bénéfice. Le gouvernement modifie la loi pour diminuer le montant des indemnités de chômage et la durée de leur versement. Un tour de passe-passe qui voudrait faire croire à une diminution du nombre de chômeurs, alors qu'ils disparaissent simplement des statistiques de Pôle emploi. Le nombre de ces invisibles augmente sans cesse.

Face à ces conditions, plus que jamais nous ne pouvons que réaffirmer notre attachement aux idéaux de la Commune. En 72 jours, ce qu'elle a mis en œuvre nous ouvre des perspectives. Nous pouvons y puiser l'énergie pour défendre nos retraites et nos salaires, pas pour quelques miettes prévues par le gouvernement, mais pour des montants qui nous permettent de vivre dignement.

C'est le samedi 3 juin que nous nous rassemblerons sur la place des Fêtes, comme en 2022.

Dès 11 h, des stands seront installés et nous pourrons nous y retrouver. Nous partirons en cortège depuis la place des Fêtes à 14 h 30 jusqu'à l'entrée de la rue des Rondeaux et nous nous rendrons devant le mur des Fédérés où sera prononcée une allocution et où nous pourrons chanter à l'unisson.

Au moment où nous écrivons, nous n'avons pas encore réglé tous les détails mais vous serez tenus informés par l'appel officiel que nous ferons.

Nous vous attendons nombreux pour cette promenade commémorative.

La Commune n'est pas morte! Vive la Commune!

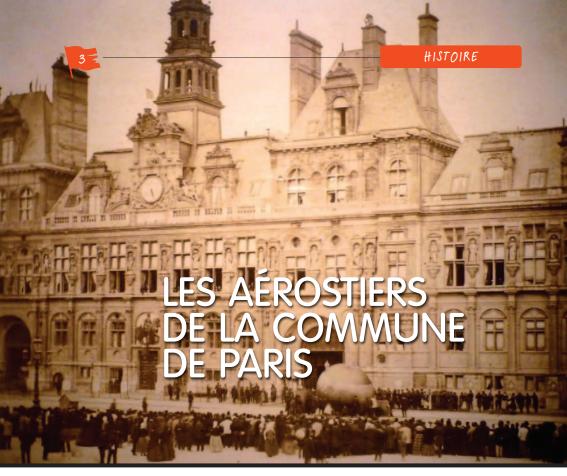
FRANÇOISE BAZIRE

EN COUVERTURE

Manifestation à Paris

le 7 février 2023





Gonflement d'un ballon le 21 avril 1871 devant l'Hôtel de Ville

e 18 mars, la Commune est déclarée. Le 20 mars 1871, une trentaine de ballons qui avaient été utilisés lors du 1^{er} siège sont ramenés de province par les aéronautes Gabriel Mangin et Louis Mutin-Godard. Ils sont entreposés dans les locaux de l'administration des Postes, situés au 61 du quai de Grenelle.

LA CRÉATION DE LA COMPAGNIE D'AÉROSTIERS

Dès le 3 avril, Mangin est requis par la Commune pour donner un avis sur l'utilisation des ballons. Le docteur Parisel, président de la délégation scientifique de la Commune, avalise un projet de Mangin pour des essais avec un ballon. Ces démarches parviennent à la connaissance de Félix Tournachon, dit Nadar, initiateur de l'aérostation pendant le 1^{er} siège. Malade, Nadar ne peut s'impliquer personnellement. Néanmoins, il contacte le 19 avril Félix Pyat (membre de la commission exécutive de la Commune) et lui demande de créer un service de ballons. À cet effet, il a préparé le texte d'un décret portant création d'une compagnie d'aérostiers civils et militaires de la Commune. Le 20 avril, la Commission exécutive

décrète la création de cette unité composée d'un capitaine (Jules Duruof), d'un lieutenant (Jean Nadal avec le titre de lieutenant-magasinier général), d'un sous-lieutenant, d'un sergent, de deux chefs d'équipe et de douze aérostiers.

Le même jour, Duruof est convoqué à l'Hôtel de Ville par Parisel qui lui donne la mission de réunir quai de Grenelle tout le matériel nécessaire à l'aérostation qui est dispersé dans la capitale. Il est décidé de mettre en œuvre des petits ballons « poste » et non des ballons montés comme lors du 1er siège de Paris (septembre 1870 – janvier 1871). Ces ballonnets doivent servir à la distribution de dépêches en province. L'objectif de Nadar et des responsables de la Commune est de faire connaître en province les buts de la révolution du 18 mars grâce à ces ballonnets.

Ce moyen de communication semble adapté car le gouvernement de Thiers isole Paris et bloque toute communication avec le reste du pays. La Commune de Paris parvient à recréer un service postal en nommant Albert Theisz, élu du 12e arrondissement, directeur du service des Postes, qui prend ses fonctions le 26 mars ; cela malgré la fuite de l'ancien directeur des Postes, Germain Rampont, qui emporte la caisse (200 000 francs), et toutes les planches de timbres. Ce dernier demande à ses agents de rejoindre Versailles avec le numéraire et les valeurs en leur possession. Malgré le manque de cadres, Theisz réussit à remettre sur pied un service postal avec le personnel restant et un sens aigu de l'organisation. Mais le blocus empêche la communication avec l'extérieur.

Theisz raconte : « Le blocus fut complet... On envoyait des agents secrets jeter des lettres dans des boîtes des bureaux à dix lieues à la ronde ». À partir du 15 avril, des auxiliaires sont désiqués pour aller plusieurs fois par jour déposer du courrier dans les boîtes à Saint-Denis, Vincennes, Charenton, Maisons-Alfort, Créteil et Meaux! Au-delà des envois postaux par chemin de fer, par camions, on cherche d'autres voies et l'on pense alors aux aérostiers qui avaient rendu de grands services lors du 1^{er} siège de Paris.

LES AÉROSTIERS

Jules Dufour, alias Dufour, est né le 9 décembre 1841 à Paris. Il habite à Paris et il est aérostier de foire pour gagner sa vie sous le nom de Duruof, anagramme de son patronyme. À la fin de l'Empire, son atelier est situé au 214 de la rue Saint-Maur (11e arr.). Il possède alors deux vieux ballons. Le 18 août 1870, Nadar, Duruof et Dartois, fondent la 1e compagnie d'aérostiers militaires. Le 20 septembre, Gambetta valide la soumission officielle pour la construction des ballons par Dufour.

Le 23 septembre, à 7h du matin, Duruof s'envole de la place Saint-Pierre à Montmartre à bord du Neptune, un vieux ballon usé qui est le premier à quitter Paris. Chargé de sacs de dépêches, il se dirige vers l'ouest et se pose non loin d'Evreux. Il est accueilli par le préfet de l'Eure, à qui il remet trois sacs de dépêches. Duruof vient ainsi de créer la poste aérienne. Resté en province, il se met à la disposition du gouvernement de Tours. Il fabrique de nouveaux aérostats et crée une nouvelle équipe d'aérostiers. Après l'armistice, il regagne Paris. Il participe à la Commune et réussit à s'enfuir en Belgique. De retour à Paris en octobre 1872, il est arrêté pour sa participation à la Commune. Grâce à l'intervention de Nadar, il est acquitté.

Jean Nadal est né en 1830. C'est un artistepeintre, résistant au coup d'État de décembre 1851. Il est arrêté le 3 décembre 1851 et



condamné à six mois de prison et 100 francs d'amende. Il est aérostier en 1870, pilote du *Victor Hugo*. Il s'élève dans les airs, le 18 octobre 1870, au cri de « *Vive la république*



Jules Dufour

démocratique et sociale » et atterrit dans l'Aisne avec son courrier. Il participe ensuite à la Commune et meurt fusillé durant la Semaine sanglante.

Louis Mutin-Godard, né en 1847, est un des premiers aéronautes lors du 1er siège de Paris. Il s'envole de Paris assiégé le 16 octobre 1870 à bord du ballon *Le Jules Favre n°1* et atterrit à Foix-de-Chapelle (Belgique) cinq heures après. Pendant la Commune, il participe à la

construction des ballons. Il se réfugie ensuite en Angleterre.

Il faut aussi mentionner **François Véron**, né le 9 juillet 1836 à La Croix-sur-Ourcq (Aisne). Il habite Paris et est teinturier. Il a servi sept ans dans la marine de l'État et cinq ans dans le 11° bataillon de chasseurs à pied. Il est réformé le 29 juin 1866. Pendant le 1° siège, il est canonnier dans l'artillerie auxiliaire. Au début d'avril 1871, il est nommé maîtrecanonnier à bord du *Perrier*, canonnière de la flottille de la Commune. Du 12 au 24 mai, il est employé dans la compagnie des aérostiers de la Commune. Il sera arrêté le 1er juillet 1873 et condamné, le 6 août 1873, à la déportation en Nouvelle-Calédonie.

LES OPÉRATIONS

L'équipe de Duruof est opérationnelle rapidement. Le 21 avril, à 17h30, jour de parution du

décret de création de la compagnie d'aérostiers, un premier ballonnet de 120 m3 portant 40 kg de dépêches est lâché depuis la place de l'Hôtel de Ville. Le ballon est muni d'un dispositif permettant de lâcher des paquets à cinq minutes d'intervalle grâce à une bande de toile imprégnée d'une matière combustible. Mais quelques minutes après il s'abîme dans la Seine.

Le 3 mai, à 10h du matin, un nouveau ballonnet est lâché mais il s'enflamme lors de son ascension.

Ayant des Frères dans les deux camps, la franc-maçonnerie s'implique pour la réconciliation des adversaires. Elle le fait d'autant plus que ses valeurs sont aussi celles de la Commune. Les francs-maçons manifestent à trois reprises : le 8 avril, le 22 avril et le 29 avril 1871. Après l'échec de plusieurs tentatives de conciliation, les francs-macons décident de se rallier à la Commune. Le 29 avril, six mille Frères, représentant cinquantecing loges, sont rassemblés au Carrousel. Ils se rendent à l'Hôtel de Ville où a lieu une nouvelle cérémonie au cours de laquelle un ballon libre blanc, marqué des trois points symboliques et de l'inscription « La Commune à la France », est lâché pour semer sur son trajet le manifeste de la franc-maçonnerie. Pour annoncer ce ralliement en province, le 4 mai, de la place de l'Hôtel-de-Ville, un nouveau lancer de ballon eut lieu à 14h, suivi d'un autre à 16h30. Ces ballons sont chargés de circulaires des Francs-maçons destinées aux loges de province, mais, faute de vent, les ballonnets ne peuvent s'éloigner de Paris.

Deux autres documents sont destinés à être diffusés par les ballonnets de la Commune : *le Caractère de la révolution du 18 mars au peuple des campagnes* rédigé par Léodile Champseix, dite André Léo, future romancière et le Manifeste de la population de Paris à la province.

Le 6 mai, sur ordre de Paschal Grousset (délégué à la commission des Relations extérieures), Duruof lance un nouveau ballon nommé *Jacques Bonhomme*, chargé d'exemplaires du texte rédigé par André Léo. Après un décollage réussi, le ballon tombe dans les bois de Cudot dans l'Yonne.

Aucun autre lâcher de ballon n'est attesté formellement après le 6 mai. Mais il est possible que certains soient réalisés car le manifeste d'André Léo a été retrouvé en Seine-et-Marne. Le 11 mai, Duruof s'intéresse au « propulseur à réaction » inventé par un certain Fayol. Il propose que la compagnie des aérostiers aide le citoyen Fayol à mettre son projet à exécution en ce qui concerne l'aérostation. Le 21 mai, il demande à Lependy, commissaire délégué à la fabrication du gaz d'éclairage, qu'on lui amène du gaz dans la cour des Tuileries.

Mais, faute de temps — la Semaine sanglante se déroulant du 21 au 28 mai — de moyens, de vent, l'aérostation de la Commune de Paris n'a pas pu prendre de l'ampleur et permettre à la Commune de communiquer avec l'extérieur.

RÉMI SCHERER

Sources principales:

Histoire de La Commune de 1871, par Prosper-Olivier Lissagaray (Librairie du Travail, Paris, 1929).

Le Maitron : dictionnaire biographique du mouvement ouvrier

Journal officiel de la Commune de Paris du 21 avril 1871.

ICARE n° 77: La guerre de 1870-1871 (volume II).

La guerre civile et la Commune de Paris en 1871, par Joanni d'Arsac (Curot éditeur, 1871).



ès la Semair sieurs dizair Parisiens et gardes nat furent raflés

ès la Semaine sanglante, plusieurs dizaines de milliers de Parisiens et de Parisiennes, gardes nationaux ou non, furent raflés pour leur parti-

cipation supposée à l'insurrection.

Plus de 10 000 hommes et enfants furent amenés dans des conditions inhumaines en wagons à bestiaux plombés en direction de Brest et furent jetés sur des bateaux-prisons. Les deux tiers firent l'objet de non-lieux faute de preuves.

Parmi ces « insurgés » ayant été libérés, trois frères, fils de l'inspecteur de police Jules Émile Houlié dont l'histoire a peut-être inspiré le personnage de Houillé qu'on aperçoit dans le roman *Le cri du peuple* de Jean Vautrin.

Jules Émile Houlié naît le 1er juin 1824 à Honfleur. Il se marie avec Émilie Louise Gamard, le 21 septembre 1847, dans la même ville. Ils auront huit enfants. En 1850, la famille Houlié s'installe au nord de Paris.

Jules Émile est fait prisonnier comme un million d'autres soldats lors de la déroute de Napoléon III à Sedan. Après la Commune, Jules Émile sera muté à deux reprises puis révoqué en juin 1875. Du fait de cette révocation, il perd son droit à la retraite : la famille vivra dans la misère. Il meurt le 6 décembre



TROIS FRÈRES HOULIÉ

INSURGÉS DE LA COMMUNE, DÉTENUS SUR LES PONTONS DE LA RADE DE BREST

1891 à Paris 10° arrondissement. Son dossier, non consultable aux archives de la police dans les années 1990, a mystérieusement disparu.

Trois de ses fils seront détenus jusqu'en octobre 1871 sur les pontons-prisons brestois et seront ensuite relâchés faute de preuve, pour « non-lieu ».

Émile Houlié naît le 21 novembre 1848 à Ingouville (Seine-Inférieure). Émile est arrêté fin mai 1871. Détenu sur le ponton *Le Breslaw* (baie du Fret), un non-lieu lui est accordé le 8 octobre 1871. Il est libéré deux semaines après, le 22 octobre après 5 mois de captivité.

Il se marie le 10 janvier 1874 à Paris avec Catherine Koehl. Il décède à Nanterre le 22 mars 1903 à l'âge de 55 ans. Son acte de décès précise « profession mécanicien ».

Sur le *Breslaw*, le climat est à l'hystérie générale et à la répression sans limite. Tout militaire qui marquerait un signe d'humanité envers ces insurgés se verrait complice et passé par les armes. Lissagaray, dans son *Histoire de la Commune de 1871*, écrit : « *le capitaine d'armes du Breslaw les traitait en forçats* ».

Albert Houlié naît au Havre (Seine-Inférieure) le 1^{er} mai 1853. Détenu sur le ponton *Le Ville-de-Bordeaux* (baie de Trébéron), un non-lieu lui est accordé le 23 octobre 1871.

Il a 44 ans lorsqu'il décède à Paris 17°, le 19 décembre 1897. Son acte de décès précise « profession menuisier ».

Amand Houlié naît le 15 février 1856 à Paris (6° arrondissement). Il a quinze ans lors de son arrestation le 31 mai 1871. Il est, avec son frère, également détenu sur le ponton *Le Ville-de-Bordeaux*. Sa fiche carcérale précise « profession menuisier ». Un non-lieu lui a été accordé le 30 septembre 1871. Il est libéré le 11 octobre 1871 après 4 mois et demi de détention. Il a 49 ans lorsqu'il décède à l'hôpital Ambroise Paré, le 13 janvier 1905.

L'écrivain Arthur Monnanteuil, auteur de « Neuf mois de ponton, paroles d'un détenu » a lui aussi été détenu sur un ponton : le Ville-de-Lyon. Il décrit les conditions de détention sur ce ponton et note que : « Le Ville-de-Bordeaux était avec le Napoléon et l'Austerlitz un des pontons où l'on traitait les prisonniers avec une injustice criante et souvent barbare ». « Sur ces navires, ajoutait Monnanteuil, la mortalité était bien plus considérable que sur les autres pontons ».

Arrière-petit-fils d'Amand Houlié

DENIS ORJOL

Comité Trégor-Argoat

LE SERMENT DE RANVIER

elisons cet article de presse :
« Paris ce 13 juillet 70.
Aujourd'hui, à quatre heures,
une foule nombreuse stationnait
rue Oberkampf, aux abords du
n° 104. Les hommes avaient à leur boutonnière un
bouquet d'immortelles. Les voitures ne pouvaient
plus circuler.

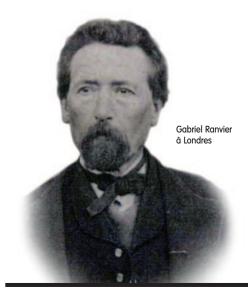
Était-ce un prince ou un grand dignitaire de l'empire que l'on allait conduire à sa dernière demeure ? Non, car c'était le corbillard des pauvres qui attendait à la porte un modeste cercueil renfermant le corps inanimé d'une femme du peuple, la femme (Alexandrine, NDLR) d'un honnête ouvrier, le citoyen Ranvier, un des rudes champions de la démocratie que les gouvernements despotiques et cruels se font un plaisir de tourmenter, d'arrêter au moindre prétexte, comme dangereux pour la société dont ils se disent les sauveurs lorsqu'ils n'en sont que les bourreaux et les persécuteurs.

Puis cette femme elle-même était une de ces rares et courageuses filles du peuple, qui savent combattre les préjugés et les abus de toutes sortes et qui encouragent leur ami dans la revendication incessante de leurs droits contre l'absolutisme et la tyrannie des despotes. Elle fut une des premières à revendiquer les droits de la femme. Elle s'associa de tout cœur à toutes les protestations contre les abus et les injustices. Elle sut secouer le joug abrutissant de l'idiotisme religieux, et mériter le titre de citoyenne et de libre penseur. Elle mourut sans faillir dans ses principes, comme elle avait vécu.

Bonne épouse, bonne mère et regrettée de tous ceux qui l'ont connue.

Plus de deux mille personnes accompagnaient le cortège et plusieurs discours émus ont été prononcés sur la tombe de la citoyenne Ranvier. Le premier par son mari, le citoyen Ranvier dont les adieux à la femme courageuse, à la mère chérie, à l'épouse regrettée, à la citoyenne enfin dont la grande âme avait su lutter, de concert avec lui contre toutes les persécutions et les injustices auxquelles sont en butte tous ceux qui veulent revendiquer leurs droits contre la tyrannie de l'injustice.

Le brave et laborieux ouvrier, pour rendre hommage au souvenir de l'épouse qu'il regrette et pour se conformer aux vœux de toute son existence, jure



sur sa tombe de continuer à élever leurs enfants dans les sentiments démocratiques et de libres penseurs qu'ils professaient tous deux ». ¹

Gabriel Ranvier, dans son comportement de communeux, d'élu, de « maire », tint parole. Il fut un rassembleur et œuvra dans les deux arrondissements parmi les plus prolétariens de Paris, le 19° et le 20°. Il sera actif politiquement dans la Garde nationale. Il est de ceux qui félicitent le maire du 11°, en septembre 70, « pour la mesure qu'il a prise relativement aux écoles communales ». Il se fait remarquer dans les réunions publiques, dans les clubs, pour ses propositions démocratiques. Il développe son ardeur patriotique et appelle à « une armée citoyenne ».²

Le 25 mars, avec Flourens, il signe cet appel aux « citoyens du 20° arrondissement » pour qu'ils élisent le 26 « quatre représentants municipaux », Paris ayant « reconquis son droit de municipalité libre par sa dernière révolution ». Il n'y est question que « d'indépendance communale » et de « République démocratique, sociale et universelle (...). Nous ne voulons plus dans Paris d'autre armée que la Garde nationale, d'autre municipalité que celle librement élue par le peuple ». ³

C'est Ranvier, « l'écharpe rouge en sautoir » qui remet les pouvoirs du Comité central à la Commune et la proclame, « au nom du peuple ». Cet acte prouve l'influence de Ranvier au sein de la Commune. Il est nommé à la commission militaire, et, civil, il proposera des mesures de bon sens, notamment dans le domaine de l'artillerie, lors de la sortie sur Versailles de début avril ou pour la défense de Belleville. Fin avril, il est nommé à la commission de la guerre 4. Il s'investira beaucoup dans son arrondissement. Il passa la plus grande partie de son temps dans le 20°. Fidèle à la pensée d'Alexandrine, il lutta contre la prostitution. « Vénérable de la loge n° 133 du rite écossais »5, il sera responsable et porte-parole de délégations les 26 et 29 avril. Ranvier a voulu

faire sortir de la neutralité, de la conciliation et du pacifisme « ses frères » francs-maçons. Il accepte de faire partie du Comité de salut public : « Je vote pour, parce que l'indécision depuis un mois nous a compromis, et qu'une plus longue hésitation à prendre des mesures énergiques perdrait la Commune et la République ». Il s'y montre actif, notamment dans le domaine administratif (sortie des marchandises, attributions des commissions, réceptions de délégations d'ouvriers et d'ouvrières, contre les trafics...). Pendant la Semaine sanglante, il sera organisateur de la résistance. Lissagaray le citera parmi les élus de la Commune : « Le seul de ses membres qui fasse figure est Ranvier, d'une énergie superbe dans les batailles. Il fut pendant cette agonie, l'âme de la Villette et de Belleville, poussant les hommes, veillant à tout ». Nous lui devons la dernière affiche de la Commune, le 25 mai.

La solidarité des femmes, certainement en pensée avec Alexandrine et Gabriel, permettra, à coup sûr, à Ranvier d'échapper aux versaillais et de réussir son exil à Londres.

À coup sûr aussi, Gabriel Ranvier a tenu son serment du 13 juillet 1870 sur la tombe de sa citoyenne de femme.

MICHEL PINGLAUT

1) signé Toussaint, La Cloche, 19/07/1870. 2) La Patrie en danger du 29 novembre 1870. 3) Quatre références concordantes citées par Alain Dalotel (p.37 et 55) Gabriel Ranvier 1828-1879 Le Christ de Belleville, éditions Dittmar 2005. 4) Dans sa pièce, Les jours de la Commune, Bertolt Brecht en fera un personnage, chargé des questions militaires. 5) Alain Dalotel (p.41)

NB: Dans le catalogue de l'exposition (p.21): Insurgé.es! présentée au Musée d'art et d'histoire Paul Eluard à Saint-Denis, il y a témoignage d'un croquis anonyme au crayon graphite sur papier (1871) intitulé Réunion des membres du Comité de salut public (n° inv 2022.01.22). Nous repérons Gabriel Ranvier (n° 3) avec son képi de garde national. Même si le trait est ténu, apprécions ce document car les portraits de Ranvier sont rares.

MARIE WOLFF CONDAMNÉE À MORT DÉPORTÉE

arie Wolff est une des rares femmes de la Commune à avoir été condamnée à mort.

Retrouver la trace de Marie Wolff est un peu compliqué au regard des différentes données la concernant et des inexactitudes relatives à ses date et lieu de naissance. Deux fiches du Maitron la concernent : l'une sous l'orthographe Wolff¹, une autre sous celle de Volf². Dans la base de données de Jean-Claude Farcy, elle est enregistrée au nom de Wolf.

Et encore ! Pour compliquer les recherches, elle est enregistrée sous le nom de son époux avec des variantes orthographiques : Guyard, Guillard, voire Guiard.

Marie n'était pas née à Bar-le-Duc en 1845, mais dans l'ancien département de la Meurthe à Hultenhausen, aujourd'hui Hultehouse en Moselle, le 8 novembre 1849.

Quand et dans quelles circonstances vint-elle à Paris ? Mystère.

Si la fiche Maitron indique qu'elle demeurait rue Hervé dans le 13° arrondissement, il semble que ce soit la rue Harvey aujourd'hui disparue. Cette artère parallèle au boulevard de la Gare (actuel Vincent-Auriol) était située entre la rue du Château-des-Rentiers et la rue Nationale.

Elle se maria le 13 juin 1868 à Paris 13° avec Jean-Rose Guiard, journalier né à Gentilly. Les deux futurs époux demeuraient à la même adresse : 47 rue Esquirol dans le 13° arrondissement. La mère de Marie était blanchisseuse. Marie ne savait probablement pas lire et écrire : elle avait déclaré ne pas savoir signer. Lorsqu'elle fut arrêtée le 23 octobre 1871³, elle déclara être chiffonnière. Elle avait été arrêtée sur dénonciation pour sa participation au massacre des otages de la Roquette, le 27 mai 1871.

LE PROCÈS

Les débats débutèrent le 20 avril 1872 devant le 6° conseil de guerre à Versailles. *Le Petit Journal* retrace ceux-ci sous le titre « *les massacres du 27 mai* », jusqu'à la décision finale.

Trois ecclésiastiques et un employé de la préfecture de police avaient été tués. Neuf prévenus comparaissaient parmi lesquels deux femmes, Marie Wolff et Marie Cailleux ⁴. Huit avocats assuraient la défense.

Marie Wolff fut reconnue comme « une ambulancière jeune, blonde [excitant] encore ce forcené [dit le Clairon] contre les malheureux otages [...]. »

Un peu plus loin, le rapport indique qu'alors que l'employé de la préfecture de police l'implorait, elle répondit « Attends, répond cette furie, tu veux du gras, je vais te donner du maigre! Et de son revolver, elle fait feu sur lui. Le coup rate. Alors, elle saisit un poignard et va pour l'en frapper, quand une bousculade l'en empêche. »

Marie fut la dernière à être interrogée lors de l'audience du 20 avril 1872. Décrite comme acharnée, elle aurait crié : « Pas de pitié! Si vous ne les fusillez pas, moi je me charge de leur affaire! ».

Elle nia avoir marché en tête de l'escorte des otages, un drapeau rouge à la main.

Elle ne fut reconnue que par Marie Cailleux, âgée de 20 ans, serveuse au cabaret *Au retour du Père Lachaise*, situé rue de la Roquette. C'est elle qui est la dénonciatrice comme on l'apprend à la lecture des débats.

Elle avait déclaré reconnaître la femme Guyard comme l'ambulancière. Marie Cailleux ne comparaît pas pour sa participation au massacre, mais pour avoir été vue faisant le coup de feu sur la barricade du Père Lachaise au matin du 27 mai.

Quarante témoins furent cités à comparaître à l'audience du 23

avril 1872. Alors que Marie n'est reconnue par aucun d'entre eux, son défenseur apprend au cours de l'audience, qu'une autre femme incarcérée et à la veille d'être libérée est accusée par ses codétenues d'être l'ambulancière. Il demande à ce qu'elle comparaisse. Elle se nomme Armande Vanbroeckhoven 4 bis.

Aucun des témoins ou des accusés ne reconnaît celle-ci. En revanche la déposition de



Mme Beaucoté, lue par le greffier, est accablante pour Marie : « En tête de l'escorte était Marie Wolf Guyard, portant un drapeau rouge et une ceinture dans laquelle étaient passées des armes. Je lui ai parlé, la connaissant pour avoir, pendant le siège, blanchi son linge trois ou quatre fois.

Je lui dis que ce qu'elle faisait n'était pas bien, et que cela ne lui porterait pas bonheur.



Elle me répliqua en me menaçant de me faire mon affaire. »

Le capitaine Charrières, commissaire du gouvernement demande l'application sévère de la loi : « Quant à ces femmes, elles feraient souche. Pour elles et pour l'homme qui figurent sur ces bancs, vous serez sans miséricorde.

Vous avez jusqu'ici donné, messieurs, trop de preuves de fermeté, de sagesse et de haute équité, pour que nous doutions de votre verdict. »

Les défenseurs font entendre leurs plaidoiries. Pour Marie, c'est Me Crochard.

Lors de l'audience du 24 avril 1872, la foule est nombreuse pour entendre le verdict. Avant de clore les débats, le président demande aux inculpés s'ils souhaitent ajouter quelque chose pour leur défense.

Marie déclare : « Je dis que tout ce qu'on me reproche est faux, et je demande l'indulgence s'il vous plaît ! »

Pendant la délibération du jury, un événement surprenant se produit : une noce fait son entrée. La mariée s'assied au pied du prétoire puis sur le banc des accusés.

Au bout de deux heures, la séance est reprise. Si Marie Cailleux est condamnée à la déportation, Marie Wolff est, quant à elle, condamnée à mort.

Elle demeure impassible. Son avocat, au contraire, éprouve une sorte de faiblesse interprétée comme une marque de sensibilité.

Qu'advint-il de Marie après ce verdict ?

LA DÉPORTATION

Son avocat déposa un recours en grâce⁵. *Le Petit Journal* du 21 août 1872 annonça que la commission des grâces avait commué la peine de mort de Marie Wolff en celle des tra-

vaux forcés à perpétuité en Guyane. L'information figure dans le rapport de la commission des grâces (période 1871-1875) présenté à l'Assemblée en décembre 1875 ⁶.

Elle fut déportée en Guyane comme l'indique la base des Archives nationales d'outremer. Malheureusement, son dossier n'a pas été conservé.

Seuls restent donc la trace de son matricule et de son enregistrement sous le patronyme Volf.

Amnistiée, son nom figure dans la liste publiée en 1880 par *Le Gaulois* sous le titre « *Ceux qui reviennent par un ex-greffier* » ⁷. L'auteur n'a pas manqué de préciser qu'elle avait été condamnée pour vol en 1868.

Marie est décédée neuf ans plus tard, le 13 août 1889 à Paris 15°. Elle demeurait alors rue de la Glacière dans le 13° arrondissement.

Elle fut inhumée dans le cimetière de Bagneux le 17 août suivant, sous le nom de Guillard née Wolff⁸.

■ CHRISTOPHE LAGRANGE

- (1) https://maitron.fr/spip.php?article61358
- (2) https://maitron.fr/spip.php?article193789
- (3)https://communards1871.fr/index.php?page=fiches/notice&in dividu=2215&liste=recherche_nom_guyard#
- (4) https://maitron.fr/spip.php?article136000
- (4bis) https://maitron.fr/spip.php?article213634. Armande Laurentine Vanbroekhoven, ambulancière au 32^e bataillon veuve d'Auquste Colin est décédée le 1^e avril 1917 à Nanterre.
- (5) Archives nationales Commission des grâces de l'Assemblée nationale chargée d'examiner les recours en grâce formés par les insurgés de la Commune (C//3103-C//3128) - Rapports n° 6270 à 6521. (C//3122).
- (6) Annales de l'Assemblée nationale : compte rendu in extenso des séances, annexes. 1875-12-18 – Gallica-BNF.
- (7) Le Gaulois : « Ceux qui reviennent par un ex-greffier » Gallica-BNF.
- (8) AD Paris registre du cimetière de Bagneux, 1889.

LIVRES

VIE ASSOCIATIVE DU COMITÉ BERRY

nouveau, les Ami.e.s du Berry se sont retrouvé.e.s le 20 janvier à Sainte-Lizaigne (36) pour un bureau ouvert très riche en

contenu. La préparation de l'AG à Buxeuil (36) était à l'ordre du jour. Deux sujets importants d'initiatives reliant histoire et actualité ont été débattus, le projet de colloque national en Berry envisagé en 2024 nécessitant une préparation minutieuse pour sa réalisation espérée et ayant déjà permis aux Ami·e·s de s'impliquer et de se sensibiliser aux nouvelles pistes historiographiques pour les réinvestir dans nos actions. La discussion autour du thème 2023. « Les élus de la Commune : représentants et mandataires souverains », a ouvert un large échange redonnant sens aux enjeux démocratiques et sociaux à transmettre. Le repas fraternel au Café associatif *l'Atelier* a affirmé notre esprit militant. Les bureaux élargis s'avèrent une pratique à entériner pour un partage fraternel des connaissances et des points de vue.

Le samedi 28 janvier, à Vierzon, sur la tombe d'Edouard Vaillant, dépôt de gerbe pour l'anniversaire de sa naissance. M. Pinglaut et J-M. Favière, devant les élus du PS (le PCF s'était excusé) et des sympathisants de la Commune, ont évoqué le travail des quatre élus du Cher: Ranvier, Pyat, Gambon, Vaillant, et leur prise en compte des revendications des femmes*. Le comité a tenu une table de littérature au Salon d'Histoire de Bourges (4, 5 février). Le Comité Berry a dénombré neuf émissions mensuelles

UN NOUVEAU SERVICE À LA BIBLIOTHÈQUE

Au lendemain du 140° anniversaire de notre association, la bibliothèque des Amies et Amis de la Commune ouvre un nouveau service aux adhérent.e.s: l'emprunt à domicile de romans et de bandes dessinées de notre fonds. La liste des documents empruntables devrait être visible sur le site de l'association. Le prêt et le retour des ouvrages se feront uniquement aux heures d'ouverture de la bibliothèque (le mercredi 14h-17h et le premierr samedi de chaque mois 14h-17h). Il sera aussi possible de retourner les documents dans une boîte de retour au secrétariat de l'association.

Une caution de 10 euros sera aussi demandée lors du premier emprunt.

Prêt d'1 roman et 1 BD pour un mois

Bonne lecture!

de 50 min. chacune consacrées à la Commune sur la radio associative du Cher, 54 entrées sur Vaillantitude et sur Gilblog. Il a organisé des rendez-vous pour découvrir le chansonnier méconnu Emmanuel Delorme, né à St-Amand-Montrond (18), auteur d'une version personnelle de l'Internationale : la République sociale. Emission sur radio locale, soirée « goquette apéro, Emmanuel Delorme, chansonnier incorrigible et communard berrichon » donnée au café associatif l'Antidote, le 17 février. Un livre est en préparation. En présence de notre référent J.-Louis Guglielmi et du maire de la commune, notre AG du 4 mars à Buxeuil (Indre) a témoigné de la richesse de nos actions passées ainsi que de celle de nos projets d'avenir. Elle

NOTRE ASSOCIATION

a confirmé notre capacité à conserver des liens avec les responsables associatifs et syndicaux bien renforcés lors du 150° anniversaire, et notre implication dans les thèmes que notre actualité conflictuelle sollicite fortement (enseignement, syndicalisme, paix, femmes, laïcité, libre pensée...).

🚄 JEAN ANNEQUIN 🚄 MF

* Vidéo sur notre blog Vaillantitude.



DES NOUVELLES DE DIEPPE

e 28 janvier : Ce fut un moment d'émotion et de grande joie, partagé avec des amis parisiens, des élus, nos amis du Cerf-Volant Club de Dieppe et nos amis sourds de l'association Signe Sans Frontière.

Le dévoilement du décor que Cécil Baboulène, ami, artiste plasticien, a réalisé pour nous à partir d'une photographie de Bruno Braquehais, constitue le lancement de l'année d'hommage que nous allons lui rendre à l'occasion du bicentenaire de sa naissance. Né le 18 janvier 1823, à Dieppe, cet enfant sourd est devenu le photographe témoin de la Commune de Paris. Il est aujourd'hui reconnu comme le pionnier du photo-reportage.

Désormais, sur ce mur historique du quai Henri IV, les passants trouveront réunis, Louise Michel, une figure de la Commune, et Bruno Braquehais, celui qui nous permet de mettre un visage sur ce peuple de Paris, hommes, femmes, enfants qui ont rêvé, vécu la Commune et l'ont payé si nombreux de leur vie. Merci Cécil pour ce cadeau.

Prochains rendez-vous:

- •18 mars : lancement d'un concours de photos ouvert à tous, « Dans les pas de Bruno Braquehais, à la rencontre des gens dans la rue ». Le règlement sera disponible à la Maison des Associations de Dieppe et sur le site de l'association commune1871.org
- Du 18 mars au 6 avril : petite exposition et rencontres autour d'une table de lecture dans le hall de la Maison des Associations.



- 8 avril, 15h30 : devant sa maison natale au 139 de la Grande Rue, animation sous forme d'adresse aux passants : « Connaissez-vous Bruno Braquehais ? »
- du 7 au 29 avril : la médiathèque Jean Renoir exposera dans ses murs des photographies de Bruno Braquehais et proposera une sélection d'ouvrages sur la Commune.

Enfin, le 5 mai **soirée cinéma** à DSN , Dieppe Scène Nationale :

- 18h30 : 1871, portraits d'une révolution : film de Jean Yves Le Naour, réalisé par Cédric Condon ; réflexion passionnante sur le travail de Bruno Braquehais et l'utilisation de la photographie dans cette fin du 19° siècle.
 - 19h30 : pause restauration
- 20h30 : *Désordres* de Cyril Schaublin : Grand prix du jury Diagonales, Angers 2023. Le film prend place dans les années 1870 et restitue à partir de faits historiques le moment où une petite vallée de Suisse devient l'épicentre du mouvement anarchiste.

Sont aussi programmées une exposition et une conférence en septembre. Des précisions seront données dans le prochain bulletin.

MELLY BAULT



e samedi 1er octobre 2022, les Amis de Benoît Malon ont retrouvé notre association pour un parcours dans le 13e arrondissement. Leur bulletin en a rendu compte...

« Puis ce fut la place d'Italie, sa pizzeria Terrasse d'Italie et le rendez-vous de 14 heures avec les Amis et Amies de la Commune de Paris, Jean-Louis Guglielmi, Pascal Baumer, Éric Lebouteiller (notre intermédiaire sur place), Fred Morisse et Marc Forestier, lecteur habité d'un Verlaine dont Lagarde et Michard faisaient peu de promotion.

En suivant les pas et les paroles de Jean-Louis, on a pu comprendre que le 13°, sous la houlette d'un personnage emblématique comme Émile Duval, pouvait être considéré comme étant à l'origine de la Commune. De la place d'Italie à la Butte-aux-Cailles aux talus refaits, l'itinéraire fut abondamment com-

menté et la Commune revisitée avec force et conviction.

Une visite des locaux des Amies et Amis de la Commune, rue des Cina-Diamants, a suivi avec la découverte d'ouvrages de Fred Morisse, romancier (Un hiver de chien et Sous le ciel rouge de mai aux éditions Depeyrot) et éditeur (Le Bas du pavé à Mussidan, 24400, site : lebasdupav.fr). Ensuite, chacun a déambulé au fil des peintures murales de la Butte, avant de se retrouver entre membres de nos deux associations au restaurant, une SCOP, Le Temps des cerises, où il est stipulé que le « communard » est une boisson qui ne peut qu'être à la mûre (et surtout pas au cassis, dijonnais donc étranger à la Butte) et où le boudin, la joue de porc et la bavette ont efficacement restauré des organismes éprouvés mais comblés!»

Extrait du bulletin n°56-57 2022 de l'association des Amis de Benoît Malon



es journées d'étude des Amies et Amis de la Commune permettent de faire un état des lieux de l'organisation de l'association, d'en débattre et de proposer des solutions pour mieux faire. Celle du 21 janvier 2023 fut particulièrement riche et revigorante. Elle a permis de revenir sur les événements de l'année 2022, un retour aux possibilités d'action après 2021, ce temps de l'épidémie qui avait mis tant de choses à l'arrêt, malgré le beau sursaut du 150° anniversaire de la Commune, ainsi que l'a rappelé Joël Ragonneau dans le rapport d'activité.

L'association peut d'abord se réjouir d'afficher un bilan financier positif et 2 127 adhérents, avec cette particularité de compter 757 femmes et 1 370 hommes, un déséquilibre qui ne se retrouve heureusement pas au sein des commissions. Les comités locaux rassemblent 380 personnes. Reste à comprendre pourquoi un tiers de nos adhérents ne renouvellent pas leur adhésion au bout d'un an...

Une fois ce satisfecit établi, les discussions se sont attardées sur la communication externe et interne : comment mieux faire connaître les actions de l'association à l'extérieur et comment mieux informer les adhérents de nos projets, mais aussi de nos échanges en

commission, coordination, journées d'étude, conseils d'administration, assemblée générale ?

Vis-à-vis de l'extérieur, l'association a amplifié ses interventions sur les réseaux sociaux — Facebook, Instagram, Mastodon et Twitter. Un débat s'est engagé sur la pertinence de rester sur ce dernier après son rachat par Elon Musk, mais la quasi-totalité des présents ont estimé que l'outil restait suffisamment important pour diffuser nos idées, travaux et actions, en particulier auprès des journalistes.

La communication interne pourrait devenir plus efficace grâce à l'Intranet mis en place par Gabriel-le et testé pendant des mois, avec succès, par les responsables des commissions. Pour beaucoup, il devient indispensable d'ouvrir sans tarder l'Intranet à l'ensemble des adhérents, mais la mise à disposition plus générale prend malheureusement du retard. Cette ouverture permettrait une circulation plus fluide des informations entre le secrétariat général et les commissions ou les comités locaux.

Au-delà de ces écueils dans la communication, cette journée du 21 janvier 2023 aura aussi permis de s'interroger sur notre modèle d'organisation à l'aune des idéaux de démocratie dont nous honorons la mémoire. Ainsi la durée des mandats des présidents, secrétaires généraux, responsables des commissions doitelle être limitée et impérative, ou bien laissée à l'appréciation de chacun.e ?

Ne doit-on pas rappeler la référence aux idéaux de la Commune dans les statuts de l'association pour « encadrer » la gouvernance de l'association ? Doit-on expliciter le droit à l'information de chaque adhérent ? Il nous faut garder à l'esprit que les adhérent.es sont au cœur de l'Association et que le lien avec elles et eux doit être entretenu. Ainsi, sur le thème de l'année 2023, « les élus de la Commune :

représentants et mandataires du peuple souverain », un appel à contributions sera envoyé aussitôt que possible à tous les membres de l'association.

Enfin, un appel est lancé aux bonnes volontés pour venir prêter main forte à l'accueil de l'association, au local, lequel devrait désormais être ouvert aussi un samedi par mois. Local dont le réaménagement est envisagé pour rendre le lieu plus convivial.

SYLVIE BRAIBANT

LE 18 MARS 2023 À LIÈGE

l y a 137 ans, le 18 mars 1886, un rassemblement était convoqué à Liège pour commémorer le 15° anniversaire de la Commune de Paris. Une manifestation est partie le soir de la Place Saint-Lambert et a été suivie par une réunion au Café national, Place Delcour. Dans les heures qui suivirent, des grèves et manifestations éclatèrent dans la région pour s'étendre ensuite au bassin industriel wallon. Cette soirée marquera le déclenchement de l'insurrection ouvrière de 1886, révolte fondatrice pour le mouvement ouvrier belge.

Pour le 150° anniversaire de la Commune, en 2021, une plaque commémorative a été apposée. Nos ami.e.s de Liège ont décidé d'organiser tous les ans ce rendez-vous. Pour cette 3° édition du 18 mars, souhaitant apporter soutien à notre comité qui multiplie les initiatives, nous étions une petite délégation : Michel Pinqlaut du comité Berry, Jocelyne et Jean-Louis Guglielmi, Françoise Bazire. Nous sommes arrivés en fin de matinée. Julien Dohet nous a réservé un superbe accueil avec Véronique et Christian.

La cérémonie ne commençant qu'à 17 h 30, nous nous sommes rendus au restaurant afin de découvrir une spécialité liégeoise : le « Boulet sauce lapin ».

Julien nous a fait une visite du vieux Liège. Le parcours était particulièrement bien étudié, avec un nombre assez impressionnant de marches à monter! Le rythme était tranquille, les commentaires nous captivaient. Nous nous sommes rendus doucement vers le lieu de départ de la manifestation.

17h30 : Place Saint-Lambert nous avons retrouvé les amies et amis. Nous sommes partis vers la Place Delcour. Nous formions un beau cortège derrière de grandes banderoles, et avons entonné des chants de la Commune.

18h : Sur la place des associations nous attendaient : IHOES, Front Antifasciste Liège,



Association culturelle Joseph Jacquemotte, Collectif Roux 1886, Les chats errants, PTB, Mouvement Demain, Gauche anticapitaliste.

Julien a parlé du 18 mars 1871, de l'œuvre de la Commune, source d'inspiration pour les travailleurs. Ce rassemblement se tiendra donc tous les ans pour maintenir la mémoire des événements de 1886 intimement liés à la Commune.

Au nom de l'association, j'ai évoqué à mon tour l'œuvre de la Commune, première véritable démocratie, où les femmes jouèrent un rôle important, où les étrangers furent reconnus citoyens à part entière.

Le représentant de l'association « Collectif 1886 » a parlé des luttes sanglantes après ce 18 mars et présenté les journées du 25 au 27 mars 2023 sur les traces des révoltés de 1886.

20h : La journée s'est terminée avec le groupe « Le Chant des Cerises ». Bravo et merci à nos ami.e.s qui ont réussi une superbe commémoration!

🚚 FB

LE COMITÉ SARTHOIS VISITE SAINT-DENIS

ympathique et pur hasard que celui qui permettait, samedi 25 février, à quinze amies et amis, membres du comité sarthois, venus découvrir l'exposition *Insurgé-es-Regard sur celles et ceux de la Commune de Paris de 1871*, au musée d'art et d'histoire Paul Éluard de Saint-Denis, d'en retrouver six du comité dieppois, trois du comité du Berry, Christine Michot, responsable de la commission finances, et Françoise Bazire

secrétaire générale de notre association! Tous ont pu apprécier les journaux, affiches, correspondances, photographies, manuscrits, tableaux, dessins, estampes, caricatures, documents d'époque ou contemporains, œuvres phares ou anonymes, pour certaines présentées pour la première fois au grand public. L'objectif de faire découvrir la Commune est largement atteint et avec lui, celui de faire réfléchir et « ouvrir de nouveaux possibles de pensées » comme le titre l'édi-

torial du catalogue de cette exposition écrit par Laure Godineau et Anne Yannover, co-commissaires de cette exposition. Pour aider à la réflexion, l'exposition est parsemée de courts textes signés par des personnalités sur des thèmes divers : les vainqueurs du 18 mars (Michel Cordillot), la Commune ou la République en guestion (Michèle Riot-Sarcey), les chemins de la démocratie (Jean-Louis Robert) et bien d'autres encore sur des thèmes aussi variés que la Commune et les femmes, la Garde nationale, Paris sous la Commune, l'anticléricalisme de la Commune, les résistances à la Commune, etc. Les auteurs, au nombre de trente-deux, sont en grand nombre des historiennes et historiens mais d'autres, d'horizons divers, ont été sollicités, telles Sylvie Braibant, journaliste et écrivaine, présidente de notre association, Anouck Colombani, philosophe, Raphaël Meyssan, auteur de la BD Les Damnés de la Commune, Ernest-Pignon-Ernest, artiste. Éloi Valat qui a dessiné les deux mains entrelacées qui ornent l'affiche de l'exposition, Michèle Audin, mathématicienne et écrivaine dont les inlassables recherches et découvertes renouvellent aussi la connaissance de l'événement ainsi que celle des actrices et des acteurs de la Commune... Dessins de Pilotell, lettre de

Jean Allemane, manuscrit de la main de Jules Vallès, drapeau rouge du 143° bataillon fédéré, plan de Paris d'un format 4x3 m, installé au sol tel un tapis, dessin original de Manet: la place manque pour citer tous les formidables trésors que recèle le musée qui détient très certainement le plus grand fonds d'objets relatifs à la Commune. À l'heure où ces lignes paraîtront, l'exposi-



tion *Insurgé-es* aura fermé ses portes, mais les salles du musée consacrées à la Commune sont ouvertes toute l'année.

Une visite à ne pas manquer!

GUY BLONDEAU



LE BERRY ENDEUILLÉ

MICHEL GOUVERNAIRE

ichel Gouvernaire, ancien prof de mathématique, ancien maire-adjoint d'un petit village de la Champagne berri-Chaumoux-Marcilly chonne. (18) était le secrétaire fondateur du comité du Berry. Il est décédé le 9 janvier 2023. Hommage lui fut rendu au jardin du souvenir du cimetière (le som'té en berrichon) le 25 janvier. Sensibilité et générosité ont marqué son activité au sein du comité du Berry. Il a sillonné les 2 départements Cher, Indre et même Nièvre et Yonne (11 novembre et fête des libertés) pour être présent aux



activités communeuses de l'association.

Anniversaires visites aux membres, salons d'histoire de l'Agora Défense à Bourges, cabarets, tables de littérature, journées des vieux papiers à La Charité (58) ou La Borne (18) pour dénicher des livres anciens, réunions statutaires, réunions avec le collectif laïcité autour de la Lique de l'enseiquement. Il ne manguait pas de fustiger les élus ruraux qui imposaient religiosité, contradiction avec la loi de 1905. Il demanda rectification des faits pour une exposition sur la rue Haxo. Michel trouvait son bonheur dans une bibliothèque abondante et bien ordonnée. Il fut très actif en l'année du 150° anniversaire. Sensibilité et générosité pour accepter de jouer le rôle de Thiers dans la pièce La Butte de Satory. Michel Gouvernaire fut enfin cheville ouvrière de la réhabilitation et de la mise à l'honneur de Gabriel Ranvier en son village natal. Il était toujours disponible pour servir les idéaux de la Commune. derniers mots: « Soyez positifs! Avancez dans la vie! ».

NICOLE PINGLAUT



icole Pinglaut nous a quittés le 3 février dernier. Épouse de notre coprésident Michel, le comité du Berry lui a rendu hommage le 11 février en rappelant son engagement communeux. Cofondatrice du comité, Nicole, institutrice, a été une militante de la pédagogie émancipatrice et une grande amoureuse des lettres, berçant ses trois enfants dans le bain de la Commune, son esprit et son histoire.

La présence de Nicole dans les initiatives de l'Association nationale et du Comité du Berry est jalonnée de moments forts, d'apports à la mémoire et à l'his-



toire et de liens fraternels solides. Toujours avec Michel. Nicole a été une fidèle des banquets, des journées du 18 mars, des voyages comme celui à Bruxelles, des montées au Mur. Au sein du comité du Berry, Nicole était toujours là aux assemblées générales, conférences, aux moments de mémoire ainsi pour Gabriel Ranvier de la mairie du XXº de Paris à Baugy. Et encore en 2021 à Villabon lors du passage du Tour de France. Très attachée aux liens berrichons. Nicole était aussi proche de plusieurs Ami.e.s parisiens. Sa passion pour le théâtre a conduit Nicole à être actrice dans la pièce sur la Commune jouée à Cluny : Printemps 1871 d'Arthur Adamov et elle joua en 2011 la pièce La Butte de Satory. Nicole écrivit en 2001 Paris en femmes, Paris en flammes qui eut quatre représentations. Cette pièce était une très belle histoire de transmission. L'adresse finale reflétait merveilleusement la vie de Nicole: « ... Je proteste. Je me lève. Je suis debout. Vive la Commune! »

💐 JA

NOTRE AMI RÉMY BARBIER NOUS A QUITTÉS

her Rémy, depuis deux ans tu souffrais d'une terrible maladie qui a fini par t'emporter. Tu as toujours lutté, ne perdant jamais ton sens de l'humour.

Tu as décidé de créer le comité des Pays de la Loire, Jean-Louis Robert t'a demandé si tu n'avais pas les yeux plus gros que le ventre. Mais tu nous as prouvé avec ton énergie que les départements du comité organisaient de nombreuses initiatives dans la Sarthe, en Vendée, à Angers, à Saint-Pierre-des-Corps, il



est difficile de tout énumérer. J'assistais à l'assemblée générale du comité chaque fois que tu le demandais. Tes passages à Paris pour le conseil d'administration ou l'AG étaient toujours joyeux. En 2012, Claudine Rey t'a proposé de faire la montée au Mur et de déposer la gerbe. Tu as fait un beau témoignage dans notre bulletin n°51.

À chacune de mes visites nous avons pu rire, nous remémorer les activités passées au sein de l'association. Lors d'une visite je m'étais reprochée d'avoir oublié de t'apporter l'affiche du 150° anniversaire pour décorer ta chambre, j'ai affirmé être vraiment nulle. Tu m'as dit : « Je t'interdis de dire du mal de ma copine ». Je voudrais tellement que tu puisses encore m'interdire des choses.

Merci pour tout ce que tu as fait pour la vie de l'association, tu restes un ami inoubliable. ≠ FB



LA COMMUNE DANS LA RUE

Notre association était bien présente lors des manifestations de grande ampleur qui se sont succédé dans les rues de Paris ces dernières semaines.

S'il n'a pas encore été possible d'y déployer notre banderole, nos dévouées Christine et Françoise se sont chargées d'y transporter quelque deux mille tracts à chaque fois, rejointes par une dizaine d'Ami·e·s qui se sont relayé·e·s pour les distribuer en tête des cortèges.

Il s'agissait d'exprimer notre soutien au mouvement social en cours et de rappeler la richesse des idéaux des communards, leur volonté d'instaurer un gouvernement du peuple par le peuple et pour le peuple, dont nous sommes si loin aujourd'hui.

Et quel plaisir de constater que cette mémoire vivante de la Commune se lisait ici et là, sur un drapeau, sur des pancartes brandies par certains manifestants, de plus en plus souvent de la jeune génération (en a témoigné aussi l'énorme VIVE LA COMMUNE au fronton de l'université Rennes 2, occupée le 7 février)!

Non la Commune n'est pas morte, elle reste un exemple, et à chaque nouvelle occasion de le proclamer, nous serons là !

VALÉRIE MARTINEAI

18 MARS SUR LES TRACES DE LA COMMUNE ET DES COMMUNARDS DANS LE 11^E ARRONDISSEMENT

E

n cette année 2023, notre traditionnelle commémoration du 18 mars a eu lieu dans le 11^e arrondissement, un arrondissement qui fut

très engagé dans la Commune. Environ 500 personnes avaient répondu à l'appel des Amies et Amis, formant un cortège hérissé de drapeaux rouges, dont la marche est scandée par des chants de la Commune.

Nous nous sommes rassemblés devant le Cirque d'hiver, ci-devant Cirque Napoléon (inauguré en 1852), rebaptisé Cirque national après la chute de l'Empire. Véronique Mersch présenta ce lieu de spectacles, où l'on donnait des concerts patriotiques, qui était aussi un lieu de réunions politiques. Ainsi, en janvier et février 1871, s'y tiennent plusieurs réunions des déléqués de la Garde nationale, d'où va sortir le Comité central. Le 27 avril, c'est la Chambre syndicale des ouvriers boulangers, qui viennent d'obtenir l'abolition du travail de nuit, qui s'y réunit. Les ouvriers boulangers s'y retrouvent encore le 15 mai, et partent en cortège vers l'Hôtel de ville pour exprimer leur gratitude à la Commune.

Du Cirque d'hiver, on emprunte la **rue Oberkampf.** À l'angle du boulevard RichardLenoir, Patrick Delvert a fait le point sur la mobilisation de ce quartier ouvrier, qui fut bouleversé
par les grands travaux d'Haussmann. Il rappela
aussi la mémoire de Léo Frankel, qui habitait
dans le voisinage, passage Saint-Sébastien.



Ouvrier bijoutier né en Hongrie, membre de l'AIT, élu à la Commune et délégué au Travail et à l'Échange, il a été l'inspirateur des grandes mesures sociales de la Commune.

Le cortège se dirigea ensuite vers l'église Saint-Ambroise – ou plutôt l'église Ambroise – qui abrita l'un des plus importants clubs sous la Commune, le **club des Prolétaires**, qui nous



fut présenté par Caroline Viau. À partir du 7 mai, on se retrouve tous les soirs dans ce « temple de la parole », qui attire des centaines de personnes — et jusqu'à 4000 au milieu du mois de mai — dont un très grand nombre de femmes. Les gens y discutent, débattent, font entendre leurs doléances et leurs revendications en vertu du principe que « l'élu doit toujours être prêt à rendre compte de ses actes à ses électeurs afin d'être constamment en communion d'idées et de principes avec eux. » Le club fait aussi paraître un journal, Le Prolétaire, qui publiera quatre numéros entre le 10 et le 24 mai 1871. Le club Ambroise. comme tous les autres clubs, concrétise l'exercice de la démocratie directe telle que la concevaient les communards.

Le parcours se poursuivit vers le **jardin Louise-Talbot-et-Augustin-Avrial**, rue Bréguet. Dans ce jardin, inauguré à l'occasion du 150° anniversaire de la Commune, John Sutton (qui incarna Avrial dans le film de Peter Watkins) évoque le couple militant que formèrent Augustin Avrial et Louise Talbot, tous deux adhérents de l'AIT, qui habitèrent à proximité.

Ouvrier mécanicien, Augustin Avrial, élu du 11e à la Commune, membre de la commission du Travail et de l'Échange, est à l'origine du décret sur la réquisition des ateliers abandonnés, transformés en coopératives ouvrières de production. Il dépose aussi un projet de décret prévoyant la restitution gratuite à leurs propriétaires des objets déposés au mont-de-piété dont la valeur n'excédait pas 50 francs. Exilé en Angleterre, puis en Alsace et en Suisse, il rentre après l'amnistie de 1880. Mais il délaisse l'action politique pour se consacrer à son métier de mécanicien. Il invente une machine à coudre, la « machine Avrial » ; il conçoit un projet de triporteur à moteur ; et lance l'idée d'un chemin de fer aérien pour l'exposition de 1889.

Enfin, on se dirigea vers la **mairie du 11**°, place Léon-Blum (Voltaire en 1871), dernière étape de ce parcours. Catherine L'Helgoualch prit la parole pour évoquer les sept élus du 11° à la Commune, dont cinq étaient ouvriers. Elle évoqua aussi la fin de la Commune : le repli de

la Commune sur la mairie du 11° après l'incendie de l'Hôtel de ville, les combats qui se déroulèrent sur la place Voltaire le 25 mai, et la chute des dernières barricades non loin d'ici les 27 et 28 mai.

On évoqua aussi les prisons de **la Roquette**, situées à quelques centaines de mètres : la petite Roquette, prison d'enfants et de jeunes, dont un certain nombre participèrent aux combats ; et, en face, la grande Roquette, dépôt des condamnés à mort et lieu des exécutions capitales, où furent exécutés six otages par la Commune le 24 mai, et où furent sommairement massacrés par les versaillais 1800 suspects, les 28 et 29 mai.

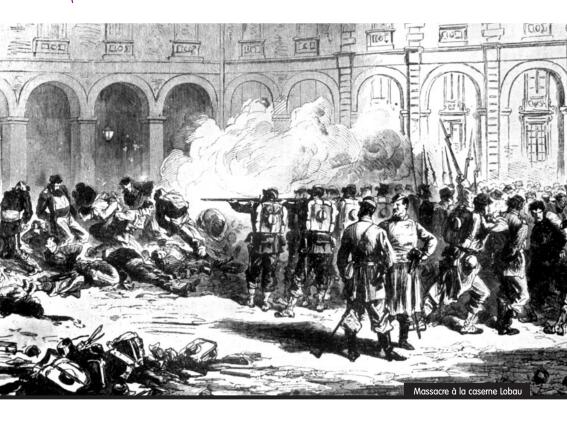
Le parcours se termina par la reconstitution d'un événement qui eut un grand retentissement : le 6 avril 1871, les gardes nationaux et la population du quartier étaient allés chercher les guillotines entreposées à la Roquette et les avaient brûlées au pied de la statue de Voltaire, au milieu d'une foule immense.

Dans la nuit tombante, des fusées éclairantes donnèrent l'illusion de l'embrasement de la guillotine, tandis que la foule chanta l'Internationale.

MICHEL PUZELAT

Photographies de Jean-Marc Domart et Michel Puzelat





SAMEDI 27 MAI 1871

ans un article du Harper's
Magazine de 1941, Stefan
Zweig s'attarde sur « un
petit épisode, le plus souvent négligé », qui lui
sembla « complètement invraisemblable : le jour
dramatique de l'exécution de Louis XVI, à un jet
de pierre de la place de la Concorde et de la
guillotine, se trouvait pendant tout ce temps
toute une série de personnes sur la rive de la

Seine, en train de pêcher à la ligne durant cette

heure historique inoubliable, avec autant d'insouciance que n'importe quel jour ordinaire ». Le librettiste de La Vie parisienne, Ludovic Halévy, nous fait partager la même stupéfaction lors de sa visite à la capitale, le 27 mai 1871 : « J'ai vu, depuis dix mois, bien des choses extraordinaires, mais rien de plus étrange, de plus fantastique, que ce que j'ai vu là, de mes deux yeux. Entre le pont Royal et le pont de la Concorde, des pêcheurs à la ligne – ils étaient douze, je les ai comptés – étaient installés bien tranquillement,

ne s'occupant en aucune manière de ce qui se passait au-dessus de leurs têtes, le regard fixé sur les petits bouchons qui frétillaient au bout de leurs lignes et profitant de tous ces désastres pour pêcher en temps prohibé. » Un règlement datant d'octobre 1868 réglementait certes la pêche de la truite, du saumon et de l'omble, mais ces inoffensifs Raboliot se seraient contentés d'une ablette ou d'un goujon pour améliorer leur ordinaire...

Au déjeuner, Halévy retrouva chez Brébant, boulevard Poissonnière, son complice Henri Meilhac qui y avait son couvert. On sait qu'en l'honneur de ce restaurateur fut frappée, à l'instigation de quatorze commensaux, une médaille lui témoignant la reconnaissance de leurs estomacs: « Pendant le siège de Paris, quelques personnes ayant accoutumé de se réu-

nir chez M. Brébant tous les quinze jours ne se sont pas une fois aperçues qu'elles dînaient dans une ville de deux millions d'habitants assiégée. 1870-1871. » Parmi les signataires figurent les noms de Renan, Berthelot, Théophile Gautier ou Edmond de Goncourt... Il est cocasse que, dans un article sur l'« aveualement des écrivains ». Henriette Psichari ait fustigé leur « aveuglement coupable, optimisme de commande, égoïsme d'intellectuel », admettant avoir été moins surprise par « le manque de clairvoyance de Ludovic Halévy, d'une nature fantaisiste, d'où il tirait son charme ». Peut-être convient-il de préciser qu'elle était la petitefille du professeur au Collège de France, auteur de la Prière sur l'Acropole et des Souvenirs d'enfance et de jeunesse?

Ce même vendredi, Georges Renard, qui fut



Souvenir de Mai 71, par Maximilien Luce

« attaché au cabinet du délégué à la guerre », du 9 avril au 13 mai, et qui résigna ses fonctions à la suite de la démission de Louis Rossel, découvrit le spectacle de l'horreur. Se sentant légitimement menacé, puisqu'il était encore recherché six mois plus tard, il avait trouvé refuge chez une famille amie, rue Thénard, dans le 5^e arrondissement. Après avoir pris « soin de mettre une redingote et des gants [...] : une mise bourgeoise était la plus sûre des protections contre les soldats de l'ordre. il se hasarda d'abord sur la rive gauche sur laquelle « planait une sorte de calme funèbre ». L'avant-veille, le général de Cissey, commandant le 2^e corps d'armée, depuis son quartier général au Luxembourg, avait exigé du maire du 5° arrondissement qu'il procédât à des travaux d'assainissement urgents, « l'enlèvement des cadavres, la destruction des barricades aui gênent la circulation et un premier nettoyage général de la voie publique ». On retiendra des Souvenirs du général du Barail que, dans la « sphère d'action » de son collèque, le nombre des exécutions sommaires fut très élevé, et leurs victimes ne furent pas seulement « des insurgés pris les armes à la main ».

« J'eus bien des hauts le cœur sur la route », poursuit Georges Renard, dont le témoignage glaçant est confirmé par bien d'autres sources : « Je vis, près du Collège de France, au pied d'un grand mur sale, des cadavres de femmes et d'enfants de 12 à 13 ans ; dans le square Saint-Jacques, parmi les lilas en fleurs, la terre bouleversée et des monticules d'où saillaient çà et là, dans un bourdonnement de grosses mouches, des têtes et des bras d'insurgés qu'on y avait enfouis à la hâte, et des têtes qui regardaient le ciel. Des patrouilles de cavaliers, carabine au poing, qui poussaient et emmenaient quelque pauvre diable ; de rares passants qui rasaient les murs et jetaient tout autour d'eux — il pleuvait

encore des obus et des délations — des regards soupçonneux. »

Les sycophantes ne manquèrent pas au long des années qui suivirent, et Maxime Vuillaume put s'émouvoir d'une véritable « orgie dénonciatrice ». Quant aux derniers obus, ils tombaient, ce jour-là, sur le cimetière du Père-Lachaise, où des fédérés se retranchèrent, avant d'être écrasés sous le nombre : « À chaque coup tiré, c'était un effroyable fracas dans la rue des Martyrs, observe Halévy, mais cela ne causait pas la moindre émotion. Il y avait foule chez tous les marchands du quartier. Les ménagères faisaient littéralement queue chez le boucher. C'étaient de tous côtés des plaisanteries, des rires. L'issue de la hataille n'était plus douteuse; on savait la Commune expirante; on ne s'en occupait plus, on ne pensait au'à revivre. »

« En font-ils du vacarme là-haut à Montmartre! », s'exclamait une commère rencontrée par Halévy. « Cela va effrayer le poisson », devaient se dire les pêcheurs lors de la Semaine sanglante, à l'instar de ceux qu'importunaient les obus prussiens et que Théophile Gautier avait observés, « en grand nombre, de Bercy au Point-du-Jour », lors du premier siège, comme pour « justifier sans doute l'axiome un peu sévère : "La ligne est un instrument qui commence par un asticot et se termine par un imbécile." » L'appréciation se révèle moins inappropriée quand, nous dit Camille Pelletan, « le flot rouge court dans les eaux du fleuve sans s'y mélanger ».

À 6 h 10 du soir, un long communiqué de Thiers annonce que le nombre des prisonniers s'élève « jusqu'ici jusqu'à 28 000, sans compter un nombre considérable de morts et de blessés » et que les « braves soldats, après quelques heures de repos, termineront demain, sur les hauteurs de Belleville, la glorieuse campagne qu'ils ont entreprise contre les démagogues les plus odieux et les plus scélérats que le monde ait vus, et leurs patriotiques efforts mériteront l'éternelle reconnaissance de la France et de l'humanité ».

De fait, le dimanche 28, écrit Renard, « la bataille était finie ; le silence tombait sur la ville vaincue ; l'ordre régnait à Paris. Mes parents réin-

hautes murailles qui enserrent la prison de la Santé, des feux de peloton qui signifiaient : " Mort aux prisonniers ! " Et puis l'on annonçait que des perquisitions allaient être faites partout pour s'assurer qu'il ne restait point d'armes dissimulées. L'endroit évidemment n'était pas sûr ; je risquais d'être pris au gîte. » Déguisé en élève de Polytechnique, le normalien finira par trouver refuge en Suisse et y demeurera neuf ans, après



tégraient leur domicile [boulevard de Port-Royal] et j'y revenais avec eux : je ne voulais pas imposer plus longtemps à ceux qui m'avaient recueilli le péril de ma présence. [...] J'aurais aussi volontiers repris ma place à ma table de travail, mais, de chez nous, l'on entendait distinctement, derrière les

sa condamnation par contumace à la déportation dans une enceinte fortifiée.

Même Edmond de Goncourt, « malgré l'horreur » que lui inspirent les « sbires nationaux », nous fait entendre « la fusillade ayant quelque chose de la musique réglée d'une mitrailleuse » qui, ce même dimanche, entre les murs de la caserne Lobau, derrière l'Hôtel de Ville, massacrait par centaines des communards privés de procès. C'est dans le square Saint-Jacques-la-Boucherie que la plupart des cadavres étaient hâtivement ensevelis. Ils furent donc « tués comme des chiens qu'ils ne sont même pas, ces gens au-dessous de la brute », à la grande satisfaction de José-Maria de Heredia. Satisfaction que partageait son ami Leconte de Lisle qui, transigeant encore moins avec la haine, s'inquiétait toutefois que « la plupart des bandits de la Commune n'eussent pas été fusillés ».

Quoique Mac-Mahon ait proclamé le lendemain que « tout était fini à 4 h », ce dimanche, on sait que les exécutions sommaires se prolongeront jusqu'au 7 juin, et probablement audelà, sous couvert de la loi martiale qui régnait sur la capitale. « La répression versa un tonneau de sang plébéien pour une goutte de sang bourgeois », constate Renard, et c'est ce sang qui alla ruisseler « pourpré sur la Seine ». La « justice » attendra pour se faire moins expéditive, puisque 40 000 prévenus croupiront dans des geôles ou sur des pontons dans l'attente d'un jugement.

La vie parisienne n'avait pourtant pas tardé à renaître. Stefan Zweig invoque « une loi supérieure de la nature », à laquelle « nous ne faisons qu'obéir lorsque, au lieu de fixer constamment des yeux les ruines du monde en train de s'écrouler, nous tentons d'en bâtir un nouveau qui soit meilleur ». La visite aux ruines n'en demeura pas moins une étape obligée à laquelle Gautier, « l'âme douloureusement accablée », consacrera un chapitre de ses Tableaux de siège, et des guides s'empresseront de satisfaire la curiosité morbide de milliers de visiteurs, souvent étrangers. Dès le samedi 3 juin, Halévy rencontre quatre Anglais devant les décombres de l'Hôtel de Ville ; il évaluera leur nombre à quelque 150 à 200 le 22 août. Après Hugo, « Qu'un enfant mort émeut plus qu'un palais défunt », on peut ironiquement s'agacer « Que le bon goût renaisse à côté du bon ordre! »

YANNICK LAGEAT

Du Barail (général), *Mes Souvenirs, 1864-1879*. E. Plon, Paris, t. III, 1898, 612 p.

Gautier Th., *Tableaux de siège, 1870-1871*. Charpentier et Cie, Paris, 1871, 376 p.

Goncourt J. de E. et J., *Journal. Mémoires de la vie littéraire. 1872-*1875. Éditions de l'Imprimerie nationale de Monaco, t. X, 1956, 248 p.

Halévy L., Notes et souvenirs, 1871-1872. Calmann-Lévy, Paris, 1889, 280 p.

Heredia J.-M. de, Correspondance, t. II, Les Années parnassiennes, 1866-1876. Honoré Champion, Paris, 2013, 562 p.

Hugo V., L'Année terrible. Poésie-Gallimard, Paris, 1985, 318 p. Leconte de Lisle, « Lettres écrites pendant le siège et la Commune », La Renaissance latine, 3e année, t. II, 1904, p. 6-23.

Pelletan C., La Semaine de Mai. M. Dreyfous, Paris, 1880, 412 p. Psichari H., « Aveuglement des écrivains », Europe, 48° année, n° 499-500, 1970, p. 90-100.

Renard G., *Mémoires inédits*. Bibliothèque historique de la ville de Paris, Ms 2482 à 2627.

Vuillaume M., Mes Cahiers rouges (Souvenirs de la Commune). La Découverte, Paris, 2011, 720 p.

Zweig S., L'esprit européen en exil. Essais, discours, entretiens, 1933-1942. Bartillat, Paris, 2020, 415 p.



MOUVEMENT SOCIAL?

acques Rougerie et Robert Tombs ont écrit un article paru dans Histoire des mouvements sociaux en France de 1814 à nos jours*. Ils se demandent si la Commune a été « un mouvement social urbain » au sens de concepts de sociologues : mobilisation, formation de consensus, but et revendications ou construction d'une identité.

Pour la mobilisation, ils notent que lors de la tentative de reprise des canons le 18 mars, elle est d'abord circonscrite à une « quarantaine de bataillons populaires du Nord et de l'Est parisiens ». Le gouvernement s'est enfui, Paris est libre mais « Rien qui permette, au soir du 18 mars, de parler de situation révolutionnaire ». « Lors des élections du 26 mars, on ne peut pas dire non plus que Paris se soit mobilisé en masse », avec près de 48 % des inscrits, soit un « mélange confus de réactions allant peut-être de l'enthousiasme à un attentisme probablement majoritaire? ». C'est plutôt hors de l'assemblée que « se serait faite la vraie mobilisation des énergies révolutionnaires » grâce aux clubs, aux journaux révolutionnaires et aux solidarités nées depuis la guerre de 1870. À propos de la formation de consensus, du but et des revendications, s'agit-il des « droits de la cité », de « s'administrer soi-même », formulations diverses cohabitant avec des revendications très concrètes pour la séparation de l'Église et de

l'État, les loyers, l'instruction du peuple et les droits des citoyens également soldats ? Par ailleurs y a-t-il eu construction d'une identité ? En réalité « l'insurrection a été le fait d'une population, d'un "peuple" composite dont on perçoit mal ce qui fait l'unité », des élus à ceux d'en bas.

Rougerie et Tombs indiquent que pour les sociologues « un mouvement social serait un "agir ensemble intentionnel dans une logique de revendication", alors que « l'historien suit, lui, pas à pas, le cheminement d'une action qui n'est pas forcément logique ». Ils notent le « caractère à la fois utopique et aventureux de ce qu'il convient d'appeler la révolution de 1871 » et ils reprennent à leur compte les points de vue de Charles Longuet (1839-1903), acteur de 1871, pour qui la Commune fut « une révolution sans précédents, dans l'histoire » et de Paul Ricoeur (1913-2005) pour qui « la vérité en histoire reste en suspens, plausible, probable, contestable, bref, toujours en cours de réécriture ».

ALINE RAIMBAULT

* Michel Pigenet et Danielle Tartakowsky (dir), Histoire des mouvements sociaux en France de 1814 à nos jours, La Découverte/Poche, 2014, p.141-151; texte évoqué par Quentin Deluermoz par un de ses articles du livre de Michel Cordillot (coord.) /La Commune de Paris 1871 Les acteurs, l'événement, les lieux, Les Éditions de l'Atelier/Éditions ouvrières, 2020, p. 1230 (29)

« RIMBAUD VERLAINE VIEOLENCES »

a troupe belge *Thalie envolée*, dix ans de pratiques, place la poésie au centre de son activité théâtrale : faire vivre la poésie est son combat. En mai 2022, puis en janvier 2023, elle a donné une représentation de son spectacle « *Rimbaud Verlaine vieolences* », qui sera également donné dans le off d'Avignon en juillet prochain.

Les spectateurs pénètrent dans une salle de club-poésie où l'on boit, reconstituée comme dans les années 1870 à Paris. Une grande table centrale, décor symbolique primal, va accueillir quelques spectateurs volontaires mais surtout les quatre artistes du spectacle qui seront Verlaine, Mathilde Mauté, devenue Mme Verlaine, Rimbaud et un acteur qui fera le meneur de jeu et endossera plusieurs rôles. Dans la première partie, nous retrouvons des échanges ping-pong comme au club des « vilains bonshommes », fréquenté par Rimbaud et Verlaine après la période post-communarde de septembre 1871. Nous assistons aussi à une belle scène de tendresse sensuelle au possible entre Mathilde et Paul. Mais les violences sont plurielles, elles vont rompre les charmes poétiques et amoureux, les passions vont déchaîner des tempêtes corporelles. Entre Paul et Mathilde, entre Arthur et Paul, violences fort bien maîtrisées par l'art théâtral de la compagnie, mais l'évocation fait mouche.

Le metteur en scène Antoine Giet nous a confié : « Plus que certains textes des poètes, la période de la Commune est mal connue en Belgique ». Nous trouvons donc une séquence où une grande table et des chaises font barricade. Il est fort sympathique de voir choisis le bonnet phrygien et la cocarde tricolore, au lieu des képis des gardes

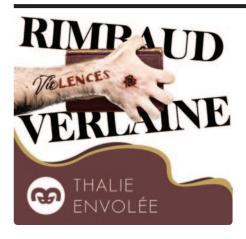
nationaux pour évoquer la Commune. Sympathique aussi d'entendre nos amis belges scander : « *Vive la République !* ». Ainsi est évoquée la violence féroce de la Semaine sanglante.

Mathilde fait un beau plaidoyer contre la violence faite à toutes les femmes. Nous sommes écoeuré.e.s par le réquisitoire bourgeois, intolérant et vicieux, anti-homosexuel qui suit « l'affaire de Bruxelles » du 10 juillet 1873 (Verlaine tire au pistolet sur Rimbaud).

Ce spectacle conjugue la force des textes de Rimbaud et Verlaine, les moments de vie à deux à partager avec un tiers ou la société, un regard sur les egos (je était le mot le plus employé par Rimbaud). Spectacle à voir en Avignon.

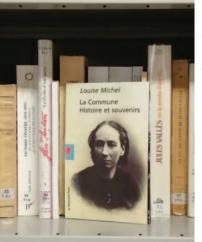
MICHEL PINGLAUT

Rimbaud-Verlaine vieolences. Avec Laurie Willième, Valérie Stasser, Antoine Motte dit Falisse et Antoine Giet. Thalie Envolée asbl En Avignon: Théâtre du vieux balancier du 7 au 29 juillet 2023











LA FRANCE CONTRE LE MONARQUE. DE L'AN MIL À NOS JOURS

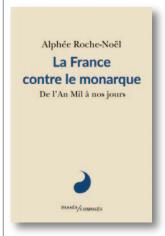
L'Un et le Commun

Paris, les provinces, les rois, les présidents, les sans-grades, mais qui a fait la France ? Et si contrairement au « beau roman national », cousu de fil blanc, d'erreurs, d'affirmations dénoncées quelques années plus tard, notre pays s'était construit contre ses monarques ? Telle est la thèse défendue avec brio par Alphée Roche-Noël. Le grand débat entre l'Un et le Commun. Du fond du Moyen-Âge à nos jours, le choc entre les seigneurs et les villes sera suivi par la révolte de Paris en 1357 avec Etienne Marcel, l'évolution des États généraux, celle des parlements, la Fronde, la Grande Révolution de 1789 et celles du XIX^e siècle dont évidemment la Commune de Paris. jusqu'à nos jours.

Place au Peuple!

C'est un autre roman national que nous propose l'auteur dans son essai La France contre le monarque, De l'An Mil à nos jours, un roman dont les acteurs s'appellent le peuple de Paris, les protestants des Cévennes, les conventionnels, les femmes de la Halle, les canuts, les paysans du Sud-Ouest, les communards, les ouvriers et paysans. Ils sont là dans ces pages et se révèlent dans leurs

luttes parfois contradictoires, mais toujours contre le pouvoir d'un Seul. Oui, une histoire des luttes et une histoire de France vécue et faconnée par ceux qui sont trop souvent oubliés, méprisés par le pouvoir d'un Seul et de ses affidés. J'ai beaucoup apprécié le ton simple comme une conversation, un échange entre nous. Un vrai conteur qui sait nous rappeler les temps de notre histoire. Chacun sait que la suite des événements produit l'histoire, encore fautil s'en souvenir en ces temps où il est, malheureusement, de bon ton de vivre l'instant sans tirer les lecons de cette histoire qui ne se répète pas mais bégaie parfois.



La machine explose!

Souvent les révoltes et les révolutions trouvent leurs sources dans la misère, l'injustice fiscale et l'incapacité du pouvoir central à décider sauf à se mettre du côté de la réaction, des conservateurs. Il arrive que la machine explose.

L'auteur gagne en profondeur en se référant au *Discours de la servitude* volontaire de La Boétie, le livre devait s'appeler *Contr'Un*. Et le message de Jules Michelet:

« Heureusement le temps avance. Nous sommes un peu moins imbéciles. » Il est temps de construire une histoire créative et porteuse d'un futur possible...

FRANCIS PIAN

Alphée Roche-Noël, *La France contre le monarque, De l'An Mil à nos jours*. Ed. Passés/Composés, 2022

JACQUES-AUGUSTE TRÉSOR

Originellement titré À l'aube d'une défaite, le roman de Guy Pernet Jacques-Auguste Trésor est une histoire, une longue histoire, de rendez-vous manqués. L'intrigue est simple qui raconte la vie de Jacques-Auguste, ses joies et ses peines, ses amours et ses deuils, sur près de cinquante années tumultueuses autour de la bascule du 20° siècle.

Autant dire que ce siècle finissant, jusques et y compris la Première Guerre mondiale — c'est le choix des historien.ne.s — ne manque ni de rêves de grandeur ni d'échecs assumés de toutes les utopies.

En parallèle avec la vie sentimentale et affective de Jacques-

Auguste, faite de rencontres et de disparitions, de trahisons et de pertes, une somme de contrariétés, la grande Histoire avance masquée et terriblement cruelle.

Au commencement est la Commune que le héros traverse de manière décalée du fait de sa trajectoire personnelle et qu'il rejoint enfin alors que les ténèbres l'engloutissent. C'est le premier rendez-vous manqué qui sert de scène primitive non seulement à la vie de Jacques-Auguste mais aussi au développement et à l'évolution institutionnels du mouvement ouvrier.

La suite de sa vie sera chaotique, complexe, dans ses relations amoureuses et amicales, avec de beaux portraits de femmes combattantes. tout autant qu'elle épousera les tragédies de l'Histoire et les inévitables conflits des organisations ouvrières et révolutionnaires après la constitution de l'Association internationale des travailleurs (1864). Des pages remarquables ainsi que des portraits saisissants ponctuent cette longue période des origines. Outre Jules Vallès, Charles Longuet, la famille Lafarque et bien d'autres, nous retenons principalement, lors de l'exil à Londres, la douce figure patriarcale du vieux Karl Marx dans son intimité et son incessant combat pour l'émancipation humaine.

Le style de Guy Pernet est sobre, élégant, et tout empreint de tendresse pour ses personnages. D'ailleurs l'auteur intervient dans le récit, à son début et à sa fin, et cette intimité créée avec le lecteur rajoute au plaisir de la lecture.

Avec un final tendu et mélancolique que nous ne dévoilerons pas, l'auteur nous en voudrait, ce roman historique est aussi un beau récit d'apprentissage, et une intense réflexion sur le temps qui passe.

Pour conclure, parole sera donnée



au poète dont les vers serviront d'épitaphe sur la tombe de Jacques-Auguste. Nous les reprenons à notre compte car ils expriment bien le pouvoir du livre:

« Passent les jours et passent les semaines, Ni temps passé, Ni les amours reviennent, Sous le Pont Mirabeau coule la Seine ».

🚄 JEAN-ÉRIC DOUCE

Guy Pernet, *Jacques-Auguste Trésor*. Editions Helvétius

RENOIR ET RIGAULT, UNE AMITIÉ



Si tout le monde connaît Renoir. il n'en est pas de même pour Raoul Rigault, journaliste, élu dans le quartier des Champs-Elysées, délégué à la police puis procureur de la Commune. Ils se sont rencontrés au printemps 1870 dans la forêt Fontainebleau où le peintre cherchait son motif tandis que Rigault, lieutenant de Blanqui « enragé » comme on disait à l'époque, se cachait, poursuivi par la police de l'Empire napoléonien. Renoir entraîne le fugitif, l'habille, le nourrit à l'auberge des paysagistes.

A la proclamation de la République, Auguste Renoir s'engage comme chasseur à cheval puis cuirassier envoyé à Libourne mais ce n'est pas de son goût et il retourne à Paris. Pendant la Commune, Raoul Rigault lui procure un laissezpasser tamponné « aide et assistance au citoyen Renoir » qui avait par ailleurs un autre laissez-passer du prince Bibesco, grand amateur d'art, ce qui lui permettait de franchir tous les barrages. Rigault, très actif, affiche entre autres l'interdiction des ieux de hasard ou de la vente de tabac sur la voie publique pour raison de santé. Les deux amis se retrouvent pour des visites au Louvre ou des soirées au théâtre avec Dmitrieff, Courbet, Avrial ou Pilotell. Renoir est même invité à venir voir la Vénus de Milo mise en sûreté à la police!

Puis Théophile Ferré remplace Raoul Rigault à la tête de la police et le tribunal révolutionnaire, jugé trop expéditif par Renoir éloigne les deux compères. Alors que le peintre avait participé en touriste à la Commune, Rigault meurt à 25 ans, abattu le 24 mai par un officier versaillais rue Gay-Lussac, enterré dans une fosse des jardins du Luxembourg. Le récit romancé de cette brève amitié est écrit avec brio et regorge de détails pittoresques ou touchants qui accrochent l'attention avec bonheur.

EUGÉNIE DUBREUIL

Bernard Chambaz, *La peau du dos*, Éditions du Sous-sol, août 2022



PIÈCE DE THÉÂTRE LE RENDEZ-VOUS DU 18 MARS 1871

Le 18 mars 1871, la Commune de Paris est proclamée place de l'Hôtel-de-Ville. Ainsi est créée la plus authentique démocratie qui ait jamais existé à travers le monde. La pièce relate, en 40 minutes, la brève histoire de la Commune et son œuvre, ambitieuse et novatrice socialement et politiquement.

Les comédiennes et comédiens amateurs incarnent 10 personnages, dont Nathalie Le Mel, Louise Michel, Albert Theisz... figures plus ou moins connues de la Commune. Ils relatent le terrible hiver de 1870, le siège de Paris par les Prussiens, l'insurrection du 18 mars, la proclamation de la Commune, sa vie et son œuvre démocratique, sociale et culturelle... et la sauvage répression versaillaise.

En seulement 72 jours, cette démocratie citoyenne va œuvrer pour l'émancipation et le droit au travail des femmes, la reconnaissance des étrangers comme citoyens à part entière, la laïcité avec la séparation de l'Église et de l'État, le droit à la culture pour tous, la participation des travailleurs à la gestion de l'entreprise, le salaire minimum...

NOTRE PROCHAINE DATE:

Dimanche 14 mai 2023 à 15 heures au cimetière du Père Lachaise devant le Mur des fédérés

Venez nombreux, découvrir ou revoir cette pièce de théâtre qui raconte un événement unique dans l'histoire.

Nous recherchons toujours des comédiennes et comédiens amateurs et bénévoles pour renforcer notre troupe. Si vous voulez nous rejoindre, n'hésitez pas à envoyer un message à theatreamiscommune@gmail.com

SOLANGE FASOLI



Édito : La montée au Mur des fédérés, le 3 juin 2023	•	02
Histoire Les aérostiers de la Commune « Inconnus de la Commune » : les frères Houlié Le serment de Ranvier Marie Wolff, condamnée à mort, déportée		03 06 08 10
Notre association Le service de prêt à la bibliothèque Comité Berry Des nouvelles du comité de Dieppe Les Amis de Benoît Malon dans le 13° Journée d'étude du 21 janvier 2023 Le voyage à Liège Visite à Saint-Denis du comité sarthois		13 13 14 15 16 17 18
Actualité Le Berry endeuillé : Michel Gouvernaire		20
Nicole Pinglaut Rémi Barbier nous a quittés La Commune dans la rue Parcours du 18 mars dans le 11°		21 22 23
Culture Samedi 27 mai 1871 La Commune, mouvement social « Rimbaud et Verlaine vieolences »		25 30 31
La France contre le monarque Jacques-Auguste Trésor Renoir et Rigault, une amitié		32 33 34
Le Rendez-vous du 18 Mars		35

Directrice de la publication : Claudine Rey.

Ont participé à ce numéro: Jean Annequin, Nelly Bault, Françoise Bazire, Guy Blondeau, Sylvie Braibant, Jean-Éric Douce, Eugénie Dubreuil, Solange Fasoli, Daniel Houlié, Yannick Lageat, Christophe Lagrange, Valérie Martineau, Denis Orjol, Francis Pian, Michel Pinglaut, Michel Puzelat, Aline Raimbault, Rémy Scherer. Coordination: Valérie Martineau, Sabine Monnier · Graphisme et iconographie : Alain Frappier · Impression : Imprimerie Maugein · ISSN : 1142 4524

Le prochain bulletin (95) paraîtra début septembre 2023. Faire parvenir vos articles avant le 31 mai 2023.



46 RUE DES CINQ-DIAMANTS 75013 PARIS · TEL : 01 45 81 60 54 · FAX : 01 45 81 47 91 courriel : amis@commune1871.org | site internet : commune1871.org